

LECHEVALIER-CHEVIGNARD (Edmond), peintre et décorateur français, né à Lyon le 12 février 1825. Elève de Drolling, il a exposé entre autres œuvres à l'Exposition universelle de 1855, d'après le tableau original du Pérugin représentant l'Ascension, qui se trouve au musée de Lyon (1849); les Comédiens antiques du Causse glaciés (F. C. Grova, de la Mythologie Scandinave d'Anderson et des Sagas islandaises du 2^e siècle. — **LECOQ** (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECKY (William-Edward-Hartpole), historien anglais, né près de Dublin le 26 mars 1818. Reçu maître en droit à la faculté de droit de la Sorbonne, ses principaux ouvrages qui sont très estimés, sont: *History of the rise and influence of the spirit of rationalism in Europe* (1865, 2 vol.); *History of the moral and political progress of the human mind from Augustus to Charlemagne* (1869, 2 vol.); et *History of England in the XVII^e century* (1875, 2 vol.).

LECLERC (Louis), économiste français, né à Paris en 1716. Il est mort dans cette ville le 10 janvier 1804.

LECLERCQ (Mathieu-Nicolas-Joseph), homme politique belge, né à Herve, près Liège, le 30 janvier 1796, mort le 14 mars 1859. Entré de bonne heure dans la magistrature, il fut nommé procureur général et conseiller à la cour de Liège. Après la révolution de 1830, il fit partie du congrès national et fut nommé député. Le 12 août 1831, il fut nommé conseiller à la cour de Cassation, mais il échangea bientôt ce poste contre celui de procureur général qu'il occupa, jusqu'à l'âge légal de la retraite, avec éclat et autorité. Membre de la Chambre des représentants pendant la première législature (1831-32), il fit partie du ministère libéral du 15 avril 1840, comme ministre de la Justice, et fut élu ministre de la Justice et de l'autorité. Membre de la Chambre des représentants pendant la première législature (1831-32), il fit partie du ministère libéral du 15 avril 1840, comme ministre de la Justice, et fut élu ministre de la Justice et de l'autorité. Membre de la Chambre des représentants pendant la première législature (1831-32), il fit partie du ministère libéral du 15 avril 1840, comme ministre de la Justice, et fut élu ministre de la Justice et de l'autorité.

LECLERCQ (P.-J. Emile), littérateur belge, né à Comblanchien (Nord) le 10 février 1827. Il est mort à Paris le 10 février 1897. Il a publié, sous le pseudonyme de P. J. Emile, les ouvrages suivants: *la Comédie* (1848); *Amours sincères* (1860, 4 vol.); *Contes de deux armées* (1866, in-12); *Gabrielle Heuzy* (1866, in-12); *Contes vraisemblables pour les enfants* (1867, in-12); *l'histoire intime d'un homme* (1869, in-12); *le Second Empire français* (1872, in-12); *Roman à l'eau de rose* (1874, in-12); *Une fille de peuple* (1874, 2 vol., in-12); *les Héros de la liberté en Belgique* (1875, in-12); *Art et les artistes* (1877, in-12); *Nous nous aimons* (1880, in-8); *Caractères de l'École française* (1881, in-12); *Art et les artistes* (1882, in-12); *la Beauté dans la nature et dans l'art* (1883, in-12); *Théâtre à la maison* (1884, in-8); etc.

LECLERCQ (Jules), écrivain et voyageur belge, né à Bruxelles le 4 décembre 1848. Reçu docteur en droit, il suivit les cours scientifiques de l'École polytechnique de sa ville natale, et entra dans la magistrature après avoir exercé pendant quelque temps la profession d'avocat. Il est juge au tribunal de première instance de Bruxelles. Ses divers voyages en Europe, en Afrique, en Amérique, en Islande, sont le sujet de ses ouvrages: *Revue coloniale internationale* (1875, 2 vol.); *Revue générale*, à la « Revue Britannique », et « Bulletin » des Sociétés de géographie de Paris et de Bruxelles, enfin les relations de voyage qu'il a publiées en volumes, ont fait nommer président de la Société royale belge de géographie. Outre un récit de voyage en Portugal (dans le « Tour du monde »), on trouve dans ses ouvrages les ouvrages suivants: *Voyages dans le nord de l'Europe* (1871, in-8); *Promenades et escalades dans les Pyrénées* (1873, in-8); *Un été en Amérique* (1877, in-12); *Voyage aux îles Canaries* (1880, in-12); *le Tyrol et la*

pays des Dolomites (1880, in-12); *Maroc et Algérie, de Mogador à Biskra* (1881, in-12); *En Norvège* (1882, in-12); *la Terre de glace* (Islande) (1883, in-12); *Voyage en Amérique* (1885, in-12); *la Terre des merveilles* (le Parc national et les montagnes Rocheuses) (1886, in-8). On lui doit, en outre, des traductions du *Causse glacié* (F. C. Grova, de la Mythologie Scandinave d'Anderson et des Sagas islandaises du 2^e siècle.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOINTE (Alphonse-Théodore), général français, né à Evreux (Eure) le 12 juillet 1817. Sorti de Saint-Cyr en 1839, lieutenant en 1841, capitaine en 1845, il fut promu chef de bataillon en 1854, étant en Crimée. Il fit la campagne d'Italie, fut nommé après Magenta lieutenant-colonel (1859), et devint colonel en 1864. C'est à la tête du 2^e régiment de grenadiers de la garde, le 16 août, à Rezonville, abandonnant le village, le dernier occupé de sa droite, que le 27 janvier, il soutint jusqu'au soir les attaques opiniâtres des 7^e et 8^e corps prussiens; à Gravelotte, il reçut une blessure à la jambe, et, quoique encore souffrant au moment de la capitulation, il parvint à s'échapper de Metz; il arriva à Lille au moment où s'organisait l'armée du Nord; fait général de brigade le 14 novembre 1870, il enleva, le 27 janvier, à la bataille de Villers-Brétoux, le village de Genelles, força, le 19 décembre, la garnison prussienne du château de Ham à capituler; puis, placé à la tête du 22^e corps avec le grade de divisionnaire, il combattit, le 23 décembre, à Pont-à-Vendres, où la lutte fut acharnée; il était aussi à Bapaume, dont le victoire fut une des plus brillantes qui aient marqué la guerre de 1870. La guerre terminée, le général Lecoq fut nommé dans son grade de général de division et reçut le commandement de la 1^{re} division à Lille. En 1878, il fut mis à la tête du 17^e corps à Toulouse, puis, en 1880, passa au 14^e corps à Lyon, qu'il quitta, le 27 mars 1881, pour remplacer comme gouverneur de Paris le général Clinchant, qui venait de mourir. C'est pendant qu'il occupait ce poste important que ses concitoyens de Paris l'élevèrent au Sénat. Maintenu sans limite d'âge dans la 1^{re} section du cadre de l'état-major général, par décret du 11 juillet 1888, comme ayant commandé devant l'ennemi, il fut mis hors cadre, le 26 mars 1884, et remplacé dans les fonctions de gouverneur de Paris par le général Sausser. Le général Lecoq a été président du Comité consultatif d'état-major, inspecteur général des écoles militaires et membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. Il a été élevé à la dignité de grand-officier le 8 juillet 1881.

LECOMTE-DU NOUY (Jules-Jean-Antoine), peintre français, né à Paris le 10 juin 1842.—Parmi les œuvres exposées par cet artiste depuis 1876, nous citerons: *la Porte du sérail, souvenir du Caire*, *le Portrait de l'auteur* (1877); *les Chrétiens au tombeau de la Vierge à Jérusalem* et un portrait très réaliste de M. Crémieux, sénateur (1878); *Saint-Vincent de Paul secourant les Algériens et les Lorrains après leur réunion à la France*, œuvre froide, lourde, incolore et monotone; M. Marius Vachon, destinée à la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, à l'église de la Trinité (1879); *Homère, triptyque* et *les Habitants commentant la Bible le samedi, souvenir du Maroc* (1882); *la Sentinelle galoise* (Exposition triennale de 1883); *les Travailleurs de la mer et le Marocain prophète Sidna-Aïssa* [au Maroc] (1884); *les Orientales et les Contemplations* (1885); *Ramés dans son harem* (1887); *l'Esclavage blanc et la Vision d'Abraham* (1888). Le musée de Valence possède de cet artiste le portrait de M. Berger, président de la cour de Cassation. On lui doit encore: *Un cauchemar d'annuques*, *Chérifenne au tombeau de la Vierge, Marchand à Pompéi*, *Veilleur de nuit au Caire*, *le Roi de France, Prêtre mendiant* (Égypte ancienne), *Chloé à la fontaine*, *la Nuit de Noël à Jérusalem* et *le Guet-apens*.

LECON s. m. — Encycl. *Chérag*. Leçons de choses. L'observation directe des choses par les sens, qui a pour résultat cet enseignement spontané que les philosophes ont appelé intuition, est le moyen de connaissance le plus simple et le plus naturel dont nous disposions. C'est ce moyen qui convient le plus naturellement et surtout à l'enseignement primaire, comme le plus accessible aux intelligences les moins ouvertes. Les enfants étant naturellement légers et peu persévérants dans l'observation, il faut les habituer à re-

garder, analyser, voir sous toutes les faces, comparer, et décrire méthodiquement les objets. On y arrive au moyen de l'observation directe et de l'enseignement par la gymnastique intellectuelle. Ce sont ces différents exercices, interrogations, résumés verbal et par écrit, etc., qui constituent la leçon de temps immémorial dans les différents pays, mais sans nom spécial, lorsque les Américains, avec leur bon sens pratique, le systématisèrent et le firent entrer comme une matière spéciale dans le programme de leurs écoles sous le nom de *object teaching*, *object lessons*, dont notre mot français *leçons de choses* n'est que la traduction. En 1857, Mme Page-Carpentier, l'éminente éducatrice française, employa le mot et développa la méthode dans ses conférences aux instituteurs réunis à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle. Aujourd'hui le mot et la méthode figurent dans les programmes officiels des écoles maternelles et classes enfantine et des écoles primaires élémentaires (loi du 22 mars 1882, décret du 18 janvier 1887).

L'esprit de ces programmes montre quelle doit être l'application de la méthode pour les différents degrés d'enseignement. Dans les écoles maternelles, l'objet principal de l'enseignement doit être exercé par une suite graduelle de petits jeux et de petites expériences propres à faire l'éducation des sens. Dans l'école primaire, il se agit de donner à l'élève tout enseignement, dit une circulaire ministérielle, le maître pour commencer se sert d'objets sensibles, fait voir et toucher les choses, mais les enfants ne peuvent aller au-delà de ce qu'ils voient et touchent, on ne peut en dégager l'idée abstraite, à comparer, à généraliser, à raisonner sans le secours d'exemples matériels? La réforme de l'enseignement des écoles élémentaires de l'enseignement secondaire a été également inspirée par la méthode des leçons de choses. Au moyen de cette méthode on peut enseigner d'une manière simple et intéressante les notions qui figurent dans les programmes de ces classes, et particulièrement l'histoire naturelle. Mais il faut se garder de donner aux leçons de choses un caractère qui dépasse la juste mesure. Certains pédagogues, et notamment Mme Page-Carpentier, ont vu dans la leçon de choses un procédé encyclopédique, permettant de traiter dans une leçon tous les sujets du programme, y compris la langue et la morale. C'est là une exagération qui entraîne le maître dans des digressions sans nombre, lesquelles ne peuvent que porter le désordre dans les idées des enfants. La leçon de choses, pour être profitable, pour donner aux élèves l'habitude d'une observation méthodique et complète, doit être spéciale, c'est-à-dire, se tenir à un objet précis, à ses qualités tangibles ou cachées et aux quelques idées qui peuvent directement naître de son étude même.

LECON (Alphonse-Théodore), général français, né à Evreux (Eure) le 12 juillet 1817. Sorti de Saint-Cyr en 1839, lieutenant en 1841, capitaine en 1845, il fut promu chef de bataillon en 1854, étant en Crimée. Il fit la campagne d'Italie, fut nommé après Magenta lieutenant-colonel (1859), et devint colonel en 1864. C'est à la tête du 2^e régiment de grenadiers de la garde, le 16 août, à Rezonville, abandonnant le village, le dernier occupé de sa droite, que le 27 janvier, il soutint jusqu'au soir les attaques opiniâtres des 7^e et 8^e corps prussiens; à Gravelotte, il reçut une blessure à la jambe, et, quoique encore souffrant au moment de la capitulation, il parvint à s'échapper de Metz; il arriva à Lille au moment où s'organisait l'armée du Nord; fait général de brigade le 14 novembre 1870, il enleva, le 27 janvier, à la bataille de Villers-Brétoux, le village de Genelles, força, le 19 décembre, la garnison prussienne du château de Ham à capituler; puis, placé à la tête du 22^e corps avec le grade de divisionnaire, il combattit, le 23 décembre, à Pont-à-Vendres, où la lutte fut acharnée; il était aussi à Bapaume, dont le victoire fut une des plus brillantes qui aient marqué la guerre de 1870. La guerre terminée, le général Lecoq fut nommé dans son grade de général de division et reçut le commandement de la 1^{re} division à Lille. En 1878, il fut mis à la tête du 17^e corps à Toulouse, puis, en 1880, passa au 14^e corps à Lyon, qu'il quitta, le 27 mars 1881, pour remplacer comme gouverneur de Paris le général Clinchant, qui venait de mourir. C'est pendant qu'il occupait ce poste important que ses concitoyens de Paris l'élevèrent au Sénat. Maintenu sans limite d'âge dans la 1^{re} section du cadre de l'état-major général, par décret du 11 juillet 1888, comme ayant commandé devant l'ennemi, il fut mis hors cadre, le 26 mars 1884, et remplacé dans les fonctions de gouverneur de Paris par le général Sausser. Le général Lecoq a été président du Comité consultatif d'état-major, inspecteur général des écoles militaires et membre du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. Il a été élevé à la dignité de grand-officier le 8 juillet 1881.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette*, aux Bouffes-Parisiens (1887); *Ali-Baba*, à l'Alhambra de Bruxelles (1887); *la Volière*, aux Nouveautés (1888). Les comptes rendus des principaux de ces ouvrages figurent au *Grand Dictionnaire*.

LECOQ (Alexandre-Charles), compositeur français, né à Paris le 3 juin 1832.—Depuis 1878, il a fait représenter les opéras suivants: *la Camargo*, à la Renaissance (1878); *le Grand Casimir*, aux Variétés (1879); *la Petite Mademoiselle* et *la Jolie Persane*, à la Renaissance (1879); *Janot*, à la Renaissance (1881); *le Jour et la Nuit*, aux Nouveautés (1881); *le Cœur et la Main*, aux Nouveautés (1882); *la Princesse des Canaries*, aux Folies-Dramatiques (1883); *l'Oiseau bleu*, aux Nouveautés (1884); *la Vie moderne*, aux Nouveautés (1885); *Plutus*, à l'Opéra-Comique (1886); *les Grenadiers de Mont-Carnette</*

qui l'avaient motivée. Le but de cette loi est évident, on voulait relever la valeur de notre décorations en ne pouvant les donner qu'aux régimes précédents. Cette loi fut loin de produire l'effet qu'en attendaient ses auteurs. D'une part elle limitait le nombre des décorations, même militaires, que le gouvernement pouvait accorder, et elle le mettait, par suite, dans l'impossibilité de récompenser tous ceux qui avaient des titres sérieux à être récompensés. D'un autre côté, comme elle permettait de justifier par une indication sommaire des services l'attribution des décorations, il en résulta que celles-ci, lorsqu'elles étaient dispensées par le bon plaisir ministériel, étaient simplement motivées par la fameuse formule « à titre exceptionnel » ou « services exceptionnels », et au fond la décoration, due au seul mérite, restait comme devant dans un trop grand nombre de cas un *instrumentum regni*. Pour les militaires, une loi du 10 juin 1879 vint modifier ce que la loi de 1873 avait d'injuste à leur égard et éleva la proportion entre les nominations et les extinctions en fixant les premières aux trois quarts des secondes. Pour les civils, la loi de 1873 demeura entière, mais parfois accordées, on doit regretter que la chambre n'ait pas adopté en 1871 la proposition Ballue, aux termes de laquelle chaque nomination dans la Légion d'honneur aurait été accompagnée du *Journal officiel* « une mention très complète et très explicite des titres du décoré à la décoration. Le tableau suivant fera connaître l'état des cadres de la Légion d'honneur en 1888 :

	G.-CROIX	O. OFFICIER	COMMANDEURS	OFFICIERS	CHEVALIERS
Effectif réglementaire	80	200	1.000	4.000	—
Effectif actuel	59	238	1.120	5.819	46.194

— *Droits de chancellerie.* Les membres civils de la République, en tant qu'ils ont des droits de chancellerie, dont nous avons parlé au tome XVI du *Grand Dictionnaire*, le prix de la décoration qui leur est décernée; pour la croix :

de chevalier	15 francs.
d'officier	74 —
de commandeur	169 —
de grand officier	268 —
de grand-croix	320 —

— *Discipline.* La loi de 1873, article 111, a délégué à la République, par rapport aux membres de la Légion d'honneur, les actes qui portent atteinte à leur honneur ne peuvent être l'objet d'aucune poursuite devant les tribunaux ou les conseils de guerre. Ces peines sont : 1° la censure; 2° la suspension totale ou partielle de l'exercice des droits, prérogatives et du traitement attachés à la qualité de membre de la Légion d'honneur; 3° l'excision du nom de l'honneur. La censure est prononcée par le grand chancelier; la suspension et l'excision, par le président de la République sur le rapport du grand chancelier. Les membres de la Légion d'honneur, officiers de police judiciaire, qui, dans leurs fonctions, sont informés de faits graves contre un légionnaire civil, doivent en rendre compte au grand chancelier. Les juges, s'adresses et conseils doivent agir de même pour des faits de même nature qui auraient été commis en pays étrangers par des légionnaires français. L'excision du nom est toujours admise à donner des explications soit verbalement soit par écrit devant une commission d'enquête nommée par le chancelier. Un avis de la chancellerie du 26 avril 1879 interdit aux industriels décorés de la Légion d'honneur ou d'un ordre étranger de mettre sur leurs produits ou à la devanture de leur magasin leur décoration ou son fac-similé.

— *Conseil de l'ordre.* Les attributions du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur ont été augmentées par les lois et décrets depuis 1873. C'est le conseil de l'ordre qui arrête tous les six mois le nombre des extinctions notifiées pendant le cours du semestre expiré. C'est lui qui vérifie si les nominations et promotions sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur. Le conseil donne en outre son avis : sur la répartition des nominations et promotions dans la Légion d'honneur entre les divers départements et la grande chancellerie; sur la répartition des nominations dans la médaille militaire entre les ministères de la Guerre et de la Marine et la grande chancellerie; sur l'établissement du budget de la Légion d'honneur et le règlement des comptes des divers services; enfin sur les mesures de discipline.

— *Palais de la Légion d'honneur.* Après l'incendie de 1871, allumé par les Prussiens, le palais de la Légion d'honneur fut réédifié par le général Vinoy, alors grand chancelier, au moyen d'une souscription entre les membres de l'ordre, qui en versèrent 477.773 francs. Tout fut rétabli et reconstruit d'après les anciens plans; on conserva tout ce que l'on put de l'ancienne décoration. Dans le vestibule un magnifique plafond en grisaille peint par Séraphin Yvon; six panneaux décorés la salle d'attente; *Le Palais de la Légion d'honneur*, par Lanson; *Une distribution de prix à Ecouen*,

raisons mises à la disposition du ministre de la Guerre. C'était une source d'influence que le gouvernement ne pouvait négliger. Il avait pris du reste les devants, et lors de la présentation de la loi, bon nombre d'officiers de la territoriale étaient déjà décorés; mais, comme pour les militaires, les décorations y étaient traitées attachées à la décoration, il s'était vu forcé de demander une augmentation de crédit pour la dotation de la Légion d'honneur. Par suite de ces dispositions, les militaires étaient satisfaits, mais les civils l'étaient moins. Le gouvernement songea encore une fois à les contenter en leur faisant une plus ample distribution de décorations, ce qu'il était quelque peu gêné par la loi de 1873. Il demanda donc en 1886 à la Chambre des députés de porter pour les civils comme pour les militaires aux trois quarts des extinctions la proportion des croix de la Légion d'honneur qu'il serait autorisé à donner. Mais la Chambre se prononça contre le projet ministériel lorsque le rapporteur lui eut montré qu'il n'y avait pas moins de 60.000 poitrines ornées de la décoration. En présence des scandales qui se sont produits et qui ont montré avec quelle facilité les distinctions se confèrent, on doit regretter que la chambre n'ait pas adopté en 1881 la proposition Ballue, aux termes de laquelle chaque nomination dans la Légion d'honneur aurait été accompagnée du *Journal officiel* « une mention très complète et très explicite des titres du décoré à la décoration. Le tableau suivant fera connaître l'état des cadres de la Légion d'honneur en 1888 :

	G.-CROIX	O. OFFICIER	COMMANDEURS	OFFICIERS	CHEVALIERS
Effectif réglementaire	80	200	1.000	4.000	—
Effectif actuel	59	238	1.120	5.819	46.194

par Navlet; *Le Château d'Ecouen*, par Navlet; *La Maison de la Légion d'honneur aux Loges*, par Alex. Desgoffe; *Procession dans le cloître de la maison de Saint-Denis*, par Chardin; et *La Maison d'éducation de Saint-Denis*, par Paul Flanclart. Dans le grand salon de la Rotonde, de magnifiques peintures dont les sujets sont tous de notre histoire nationale, et douze médaillons représentant des personnages illustres dans les arts, les sciences, l'industrie et l'armée, figurent en médaillon. Dans la salle de la salle à manger, le plafond est de M. Binet; il a pour sujet *Harmonie*; dans cette même salle, un grand panneau, de M. Albert Fournier, représente *la Distribution des drapeaux au camp de Boulogne*. La salle des grands chanceliers est le véritable musée historique de la Légion d'honneur. Là on voit les portraits de tous les grands chanceliers depuis la fondation de l'ordre. Le plafond de la coupole, peint par Jean-Paul Laurens, représente Bonaparte, premier consul, instituant la Légion d'honneur. Quatre armoires vitrines contiennent les modèles des décorations françaises et étrangères. Une série d'inscriptions retrace sur les murs de cette salle l'histoire de son organisation depuis l'entrée de la salle des grands chanceliers. — *Maisons d'éducation de la Légion d'honneur.* Un décret du 30 juin 1881 a réorganisé les maisons d'éducation de la Légion d'honneur. Les trois maisons de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges sont instituées; dans gratuitement l'éducation de 800 jeunes filles légionnaires sans fortune, une seule pouvant être admise par famille, excepté dans le cas d'orphelins de père et de mère. La maison de Saint-Denis reçoit 400 élèves, celle d'Ecouen et des Loges, chacune 200. Des élèves payantes, filles, peuvent, en outre, être admises dans ces établissements, savoir : 75 à Saint-Denis ou le prix de la pension est fixé à 1.000 francs et 300 francs de trousseau, et 40 entre les deux autres maisons où le prix de la pension est de 700 francs et 250 francs de trousseau. Les élèves sont reçus de 9 ans à 11 ans et restent dans ces maisons d'éducation jusqu'à l'âge de 18 ans. Toutefois celles qui auront obtenu le brevet de capacité de leur maître de l'enseignement primaire et qui seront signalées comme susceptibles d'être reçues à l'examen du brevet supérieur seront admises à rester à Saint-Denis jusqu'à l'âge de 19 ans. Si une élève vient à décéder ou est contrainte de quitter définitivement l'établissement, elle a le droit de demander qu'elle a été admise, une de ses sœurs pourra être autorisée à la remplacer. Les enfants

qui sollicitent leur admission doivent savoir lire et écrire et posséder les éléments du calcul et de la géométrie. Les admissions ont lieu au 1er octobre. La maison de Saint-Denis reçoit les filles des membres de la Légion d'honneur ayant au moins le grade de capitaine en activité de service ou une position civile équivalente. La maison de Ecouen reçoit les filles des capitaines en retraite, des lieutenants et sous-lieutenants et des légionnaires civils ayant une position équivalente. La maison des Loges reçoit les filles des sous-officiers et soldats ou des légionnaires civils dont la situation est assimilable. L'éducation qui est donnée dans ces établissements a pour but, dit le décret du 30 juin 1881, d'inspirer aux élèves l'amour de la patrie et les vertus de la famille. L'enseignement est régié comme suit : aux trois maisons, dans le cours des sept années, préparation au brevet élémentaire; aux Loges, enseignement professionnel pour les enfants qui montrent peu de dispositions spéciales pour l'étude. Ces enfants continuent néanmoins à recevoir les avantages des pensionnaires et un cours est organisé pour la préparation au brevet supérieur de l'enseignement primaire et à celui de l'enseignement secondaire par les professeurs de Saint-Denis et des élèves de bonne conduite qui ont obtenu l'un ou l'autre de ces deux brevets et qui manifestent le désir de rester à Saint-Denis pour terminer leur éducation. L'éducation de la Légion d'honneur un nombre d'élèves suffisant pour compléter le cadre des stagiaires candidats aux emplois d'enseignement dans les trois maisons. Le bénéfice des travaux manuels est en liberté de la maison des Loges leur est remis à leur sortie. Dès leur entrée les enfants admises sont réparties dans les diverses classes suivant leur degré d'instruction et leurs besoins, entretiennent leur linge et celui de la maison. On leur enseigne tout ce qui peut être utile à une mère de famille, la préparation des menus, le blanchissage et le repassage du linge, etc. A la tête de la maison de Saint-Denis se trouve une surintendante, qui a un droit d'intervention sur les affaires de la patrie, nommée par le président de la République sur la proposition du grand chancelier. Les intendantes des maisons des Loges leur est remis à leur sortie. Dès leur entrée les enfants admises sont réparties dans les diverses classes suivant leur degré d'instruction et leurs besoins, entretiennent leur linge et celui de la maison. On leur enseigne tout ce qui peut être utile à une mère de famille, la préparation des menus, le blanchissage et le repassage du linge, etc.

— *Légitime (François-Denis),* président de la République d'Haïti, né à Jérémie en 1833. Fils d'un constructeur de marine marchande et leur degré d'instruction. François Légitime, après avoir fait des études au collège de France, se destina au commerce, et, à vingt ans, s'associa aux opérations de son père. Son intelligence, sa probité commerciale et son dévouement aux intérêts de sa race attirèrent sur lui l'attention et la confiance de ses concitoyens. En 1869, il fut élu membre de l'Assemblée constituante de Port-au-Prince, et prit part à la formation du premier cabinet des hommes politiques de la République dominicaine. Très attaché au président Salomon, dont les capacités hors de pair et les projets de réformes lui inspirèrent une confiance absolue, il s'attacha à la politique de l'ancien président, et fit même partie, en qualité de ministre de l'Agriculture, d'un cabinet dirigé par celui-ci. Mais il s'aperçut bientôt que l'homme en qui il avait placé sa confiance sortait des voies de la légalité. Il chercha à s'opposer à des tendances dont il comprenait le péril, et accentua si fort son opposition, qu'il dut renoncer à son portefeuille. Elevé, en 1880, à la dignité de sénateur, il prit la tête du mouvement de résistance. Ses opinions avancées lui valurent des persécutions incessantes. En 1886, il dut, par ordre, quitter le territoire de la République. Il consentit, par patriotisme, à cet exil d'autant plus pénible que ses luttes patriotiques avaient porté une grave atteinte à sa fortune personnelle. Bien que très gêné, il eut la dignité de refuser les subsides qu'à plusieurs reprises lui offrit le gouvernement haïtien. En 1888, il fut élu député de la Jamaïque, où il s'était réfugié, et rentra à Port-au-Prince. La population l'accueillit avec enthousiasme. Nommé président de la République, il fut élu, le 16 décembre 1888, et, en janvier 1889, il fut officiellement reconnu par les Etats-Unis et par les grandes puissances européennes. Mais, dès sa prise de possession du pouvoir, il eut à combattre une révolution qui s'étendit dans une partie de l'île, sous les ordres du général Hippolyte, son compétiteur.

— *Légitime (PARTI).* Une histoire complète du parti légitimiste en France devrait raconter les faits et gestes, les négociations et les succès de ceux dont l'ensemble constitue la contre-révolution, le rétablissement des Bour-

bons, les régnes de Louis XVIII et de Charles X, l'attitude des légitimistes depuis l'avènement de Louis-Philippe à l'égard des gouvernements qui sont succédés en France depuis la révolution de 1830. Ne pouvant embrasser ici une aussi vaste partie de notre histoire politique, nous nous bornerons à rappeler quelques faits essentiels.

Le 4 août 1830, Charles X abdiqua en faveur de son petit-fils le duc de Bordeaux, et écrivit au duc d'Orléans, Louis-Philippe, de faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne de France, à laquelle le duc d'Orléans, qui n'entendait pas se contenter de la régence, fut proclamé le 7 août roi des Français, par la Chambre des députés, et pendant que Charles X s'embarquait à Cherbourg pour l'Angleterre, le duc de Bordeaux était emporté dans le manteau d'un serviteur fidèle, le duc de la terre qu'il ne devait plus revoir. Les légitimistes, partisans de la branche aînée, considèrent Louis-Philippe comme usurpateur. De même que sous le premier Empire, ils ne purent pas aux Tuileries, qualifiant de traitres les rares familles qui se ralliaient et préférant aux grands bals du château ceux qu'ils organisaient chaque année au profit des pensionnaires de l'ancienne liste civile de Charles X, dont les ministres avaient été, dans la nuit du 21 décembre 1830, condamnés par la Chambre des députés. Parmi les manifestations auxquelles ils furent mêlés sous la monarchie de juillet, il suffira de citer celle du 14 février 1831 (sac de Saint-Germain-Auxerrois et de l'archevêché), les exploits des trois Notables, le 4 janvier 1830 et de la rue des Frouvaires (nuit du 1er au 2 février 1838), les tentatives insurrectionnelles en faveur de la duchesse de Berry, qui fut arrêtée à Nantes et finalement renvoyée en liberté (1832-1833). Après la Révolution de 1848, le comte de Chambord vint s'établir à Wiesbaden, d'où il lança diverses proclamations en 1850, 1851 et 1852, mais les royalistes ne purent s'entendre sur un certain nombre d'articles, et une fraction du parti légitimiste fusionna avec les orléanistes, sans d'ailleurs aboutir à réconcilier la branche aînée et la branche cadette.

Pendant la guerre de 1870-1871, les légitimistes surent placer au-dessus de leurs préférences politiques l'intérêt de la patrie, ils se comportèrent admirablement en face de l'ennemi. Aux élections du 8 février 1871, ils se prononcèrent pour la paix, et beaucoup furent élus dans les départements du Nord et de la guerre à outrance. La présence d'une majorité réactionnaire dans l'Assemblée nationale encouragea les espérances des légitimistes. On trouvera aux notes suivantes, sous le mot *Assemblée nationale*, le récit de leurs négociations avec le comte de Chambord et les causes qui empêchèrent la réussite de leurs tentatives de restauration monarchique. Le chef du coup d'Etat du 16 mai et le succès des républicains aux élections du 4 octobre 1877 portèrent aux réactionnaires de toute nuance un coup d'arrêt sérieux. Le comte de Chambord (21 août 1883) accrut encore la gravité. Après la mort du dernier représentant de la branche aînée des Bourbons, la plupart des légitimistes reconnurent comme chef de la maison de France, le comte de Paris, qui était réconcilié officiellement avec son cousin; mais un petit nombre d'ultras refusa tout accord avec l'orléanisme, et se rallia au comte de Espoussin, dans la personne de Jean-Hippolyte, père du prétendant don Carlos.

— *LEGRAND DU SAULLE (Henri),* médecin allemand français, né à Dijon en 1850. Il est mort à Paris le 13 mars 1886. Depuis 1875, cet aliéné avait publié les ouvrages ou mémoires suivants : *La Folie du doute* (1876, in-8°); *Etude médico-légale sur les épileptiques* (1877, in-8°); *Etude clinique sur la peur des espèces* (1878, in-8°); *Les Signes physiques des folies raisonnantes* (1878, in-8°); *Etude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie* (1879, in-8°); *Etude médico-légale sur l'interdiction des aliénés et sur le conseil judiciaire* (1880, in-8°); *Les Hystériques, état physique et état mental* (1882, in-8°).

— *LEGRAND (Louis-Désiré),* avocat et homme politique français, né à Valenciennes le 30 mars 1842.— Réélu, le 21 août 1881, dans la deuxième circonscription de Valenciennes, par 9.843 voix, il donna sa démission de député le 14 février 1882. Le 21 février 1882, il fut élu député de France à la Haye, le 30 octobre 1882, il fut élu député de la République française en France (1879, in-8°), ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, et un *Commentaire de la loi du 23 octobre 1884 sur les ventes judiciaires d'immeubles* (1885, in-12).

— *LEGOUX (Jules),* littérateur français, né à Paris le 9 août 1844.— Depuis 1877, cet artiste a exposé successivement : *Surprise et Luteurs* (1878); *Le Baptême du Christ*, qui fut peu favorablement accueilli par la critique (1879); *La Pêche miraculeuse* (1880); *Le Précurseur et Marie* (1881); *Le Suicide et En déroute* (1882); *Berger étouffant* (1883); *Le Calvaire* (1884); *Le Christ et N.-S. Jésus-Christ* (1884); *Après le combat* (1885); *Hermites*, épisode de *l'Odyssée*, et *Saint Martin* (1886); *Les Sept Œuvres de la Miséricorde*, premier fragment (1887); *Les Œuvres de la Miséricorde*, deuxième fragment (1888); *Constantin, le Sermon sur la montagne, Sainte Hélène* [peintures décoratives pour une basilique] (1889).

— *LEHR (Paul-Ernest),* juriconsulte français, né à Strasbourg en 1837. Il s'inscrivit au barreau de cette ville et fut secrétaire général du consistoire supérieur de cette ville. En 1875, il devint professeur de législation comparée à l'académie de Lausanne et par la suite avocat consultant de la légation de France en Suisse.

— *LEGOYT (Alfred),* économiste français, né à Clermont-Ferrand le 18 novembre 1815. — Il est mort à Paris le 31 décembre 1867.

— *LEGRAND (Pierre),* avocat et homme politique français, né à Lille le 13 mai 1834.— Réélu le 21 août 1881 dans la première circonscription de Lille, il entra dans le cabinet Brissot comme ministre du Commerce (avril 1885), mais dut donner sa démission après le 4 octobre 1885, la liste républicaine du Nord ayant échoué au premier tour de scrutin. Une élection partielle ayant eu lieu dans le Nord au cours de la législature, M. Legrand fut élu et reprit le portefeuille du Commerce dans le cabinet constitué le 3 avril sous la présidence de M. Floquet.

— *LEGRAND (Emile),* helléniste français, né à Fontenay-le-Martin (Calvados) en 1841. Chargé du cours de grec moderne à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, il fut nommé, en juin 1887, professeur titulaire au remplacement de M. de Milleville. Ses ouvrages suivants : *Grammaire grecque moderne* (1878, in-8°); *Bibliothèque grecque vulgaire* (1880-1881, 3 vol. gr. in-8°); *Dictionnaire grec moderne-français et français-grec moderne* (1882-1885, 2 vol. in-12); *Bibliographie hellénique ou Description raisonnée des ouvrages publiés en grec aux xvi et xvii siècles* (1882, 2 vol. gr. in-8°). Entre autres autres ouvrages, il a publié une *Collection de monuments pour l'étude de la langue néo-hellénique* (10 vol. in-8°), et avec la traduction en français : *Chansons et contes populaires de la Colombie* (1870, in-8°); *Recueil de poèmes historiques en grec* (1877, in-8°); *Recueil de contes populaires en grec* (1881, in-16).

— *LEGRAND (Louis-Désiré),* avocat et homme politique français, né à Valenciennes le 30 mars 1842.— Réélu, le 21 août 1881, dans la deuxième circonscription de Valenciennes, par 9.843 voix, il donna sa démission de député le 14 février 1882. Le 21 février 1882, il fut élu député de France à la Haye, le 30 octobre 1882, il fut élu député de la République française en France (1879, in-8°), ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, et un *Commentaire de la loi du 23 octobre 1884 sur les ventes judiciaires d'immeubles* (1885, in-12).

— *LEGRAND DU SAULLE (Henri),* médecin allemand français, né à Dijon en 1850. Il est mort à Paris le 13 mars 1886. Depuis 1875, cet aliéné avait publié les ouvrages ou mémoires suivants : *La Folie du doute* (1876, in-8°); *Etude médico-légale sur les épileptiques* (1877, in-8°); *Etude clinique sur la peur des espèces* (1878, in-8°); *Les Signes physiques des folies raisonnantes* (1878, in-8°); *Etude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie* (1879, in-8°); *Etude médico-légale sur l'interdiction des aliénés et sur le conseil judiciaire* (1880, in-8°); *Les Hystériques, état physique et état mental* (1882, in-8°).

— *LEHOUC (Pierre-Adrien-Pascal),* peintre français, né à Paris le 9 août 1844.— Depuis 1877, cet artiste a exposé successivement : *Surprise et Luteurs* (1878); *Le Baptême du Christ*, qui fut peu favorablement accueilli par la critique (1879); *La Pêche miraculeuse* (1880); *Le Précurseur et Marie* (1881); *Le Suicide et En déroute* (1882); *Berger étouffant* (1883); *Le Calvaire* (1884); *Le Christ et N.-S. Jésus-Christ* (1884); *Après le combat* (1885); *Hermites*, épisode de *l'Odyssée*, et *Saint Martin* (1886); *Les Sept Œuvres de la Miséricorde*, premier fragment (1887); *Les Œuvres de la Miséricorde*, deuxième fragment (1888); *Constantin, le Sermon sur la montagne, Sainte Hélène* [peintures décoratives pour une basilique] (1889).

— *LEHR (Paul-Ernest),* juriconsulte français, né à Strasbourg en 1837. Il s'inscrivit au barreau de cette ville et fut secrétaire général du consistoire supérieur de cette ville. En 1875, il devint professeur de législation comparée à l'académie de Lausanne et par la suite avocat consultant de la légation de France en Suisse.

— *LEGRAND (Alexandre),* dit *Le Grand A-méless*, médecin français, né à Amiens en 1809. — Il est mort à Paris le 31 décembre 1867.

— *LEGRAND (Pierre),* avocat et homme politique français, né à Lille le 13 mai 1834.— Réélu le 21 août 1881 dans la première circonscription de Lille, il entra dans le cabinet Brissot comme ministre du Commerce (avril 1885), mais dut donner sa démission après le 4 octobre 1885, la liste républicaine du Nord ayant échoué au premier tour de scrutin. Une élection partielle ayant eu lieu dans le Nord au cours de la législature, M. Legrand fut élu et reprit le portefeuille du Commerce dans le cabinet constitué le 3 avril sous la présidence de M. Floquet.

— *LEGRAND (Emile),* helléniste français, né à Fontenay-le-Martin (Calvados) en 1841. Chargé du cours de grec moderne à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, il fut nommé, en juin 1887, professeur titulaire au remplacement de M. de Milleville. Ses ouvrages suivants : *Grammaire grecque moderne* (1878, in-8°); *Bibliothèque grecque vulgaire* (1880-1881, 3 vol. gr. in-8°); *Dictionnaire grec moderne-français et français-grec moderne* (1882-1885, 2 vol. in-12); *Bibliographie hellénique ou Description raisonnée des ouvrages publiés en grec aux xvi et xvii siècles* (1882, 2 vol. gr. in-8°). Entre autres autres ouvrages, il a publié une *Collection de monuments pour l'étude de la langue néo-hellénique* (10 vol. in-8°), et avec la traduction en français : *Chansons et contes populaires de la Colombie* (1870, in-8°); *Recueil de poèmes historiques en grec* (1877, in-8°); *Recueil de contes populaires en grec* (1881, in-16).

— *LEGRAND (Louis-Désiré),* avocat et homme politique français, né à Valenciennes le 30 mars 1842.— Réélu, le 21 août 1881, dans la deuxième circonscription de Valenciennes, par 9.843 voix, il donna sa démission de député le 14 février 1882. Le 21 février 1882, il fut élu député de France à la Haye, le 30 octobre 1882, il fut élu député de la République française en France (1879, in-8°), ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, et un *Commentaire de la loi du 23 octobre 1884 sur les ventes judiciaires d'immeubles* (1885, in-12).

— *LEGRAND DU SAULLE (Henri),* médecin allemand français, né à Dijon en 1850. Il est mort à Paris le 13 mars 1886. Depuis 1875, cet aliéné avait publié les ouvrages ou mémoires suivants : *La Folie du doute* (1876, in-8°); *Etude médico-légale sur les épileptiques* (1877, in-8°); *Etude clinique sur la peur des espèces* (1878, in-8°); *Les Signes physiques des folies raisonnantes* (1878, in-8°); *Etude médico-légale sur les testaments contestés pour cause de folie* (1879, in-8°); *Etude médico-légale sur l'interdiction des aliénés et sur le conseil judiciaire* (1880, in-8°); *Les Hystériques, état physique et état mental* (1882, in-8°).

— *LEHOUC (Pierre-Adrien-Pascal),* peintre français, né à Paris le 9 août 1844.— Depuis 1877, cet artiste a exposé successivement : *Surprise et Luteurs* (1878); *Le Baptême du Christ*, qui fut peu favorablement accueilli par la critique (1879); *La Pêche miraculeuse* (1880); *Le Précurseur et Marie* (1881); *Le Suicide et En déroute* (1882); *Berger étouffant* (1883); *Le Calvaire* (1884); *Le Christ et N.-S. Jésus-Christ* (1884); *Après le combat* (1885); *Hermites*, épisode de *l'Odyssée*, et *Saint Martin* (1886); *Les Sept Œuvres de la Miséricorde*, premier fragment (1887); *Les Œuvres de la Miséricorde*, deuxième fragment (1888); *Constantin, le Sermon sur la montagne, Sainte Hélène* [peintures décoratives pour une basilique] (1889).

— *LEHR (Paul-Ernest),* juriconsulte français, né à Strasbourg en 1837. Il s'inscrivit au barreau de cette ville et fut secrétaire général du consistoire supérieur de cette ville. En 1875, il devint professeur de législation comparée à l'académie de Lausanne et par la suite avocat consultant de la légation de France en Suisse.

— *LEIGHTON (Frédéric),* peintre et sculpteur anglais, né à Scarborough le 2 décembre 1830. — *De l'institution du notariat dans l'empire russe* (1877, in-8°); *Éléments de droit civil espagnol* (1880, in-8°); *Éléments de droit civil anglais* (1885, in-8°).

— *LEHARIVEL-DUROCHER (Edmond-Victor),* sculpteur français, né à Chant (Orne) le 21 août 1816. — Il est mort au même lieu, le 21 octobre 1878. Le musée du Luxembourg possède de lui : *La Comédie humaine*. La statue de l'Impératrice Joséphine et la *Liberté* ont été citées parmi ses meilleures œuvres.

— *LEHERISSE (René-Félix),* homme politique français, né en 1837. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr, il fut nommé, le 1er octobre 1878, sous-lieutenant au 8^e chasseurs à cheval, et le 21 octobre 1880, lieutenant au 24^e dragons. M. de la Ribouisière ayant donné sa démission de député une élection partielle eut lieu dans l'île-et-Vilaine le 14 février 1880, et la candidature républicaine fut offerte à M. Le Hérisse, qui a dans ce département des propriétés importantes. M. Le Hérisse, élu sans concurrent, siégea sur les bancs de l'extrême gauche, se rallia au boulangisme militant. Il est devenu, en 1888, directeur de la « Cocarde », un des organes de ce parti.

— *LEHIR (Jean-Louis),* juriconsulte et économiste français, né à Saint-Pol-de-Léon (Finistère) en 1806. — Il est mort à Paris vers 1880. Son dernier écrit a pour titre : *La Foncière* (1877, in-8°).

— *LEHMANN (Pierre-Martin-Orléans),* homme politique français, né à Copenhague le 19 mai 1810. — Il est mort dans cette ville le 13 septembre 1870.

— *LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri),* peintre français, né à Kiel (Holstein) le 14 février 1814. — Il est mort à Paris le 30 mars 1882. Il avait donné sa démission de professeur à l'Ecole des Beaux-Arts en octobre 1881.

— *LEHMANN (Jules),* chimiste agronome allemand, né à Dresde le 4 juillet 1825. A la fin de ses études, il travailla dans le laboratoire de Liebig à Giessen et exécuta plusieurs analyses pour les *Lettres chimiques* publiées par ce savant. Après avoir passé quelque temps à Berlin, il revint à Dresde, où il fut de Dresde, entreprit ensuite des recherches sur les céréales et le pain (1856), fut chargé de la direction de la station agronomique de Weiditz (1857), et de la station centrale de la graine et de la caserne dans le lait, la préparation du pain avec la farine de seigle offrant l'avantage de se conserver longtemps, etc.

— *LEHOUC (Pierre-Adrien-Pascal),* peintre français, né à Paris le 9 août 1844.— Depuis 1877, cet artiste a exposé successivement : *Surprise et Luteurs* (1878); *Le Baptême du Christ*, qui fut peu favorablement accueilli par la critique (1879); *La Pêche miraculeuse* (1880); *Le Précurseur et Marie* (1881); *Le Suicide et En déroute* (1882); *Berger étouffant* (1883); *Le Calvaire* (1884); *Le Christ et N.-S. Jésus-Christ* (1884); *Après le combat* (1885); *Hermites*, épisode de *l'Odyssée*, et *Saint Martin* (1886); *Les Sept Œuvres de la Miséricorde*, premier fragment (1887); *Les Œuvres de la Miséricorde*, deuxième fragment (1888); *Constantin, le Sermon sur la montagne, Sainte Hélène* [peintures décoratives pour une basilique] (1889).

— *LEHR (Paul-Ernest),* juriconsulte français, né à Strasbourg en 1837. Il s'inscrivit au barreau de cette ville et fut secrétaire général du consistoire supérieur de cette ville. En 1875, il devint professeur de législation comparée à l'académie de Lausanne et par la suite avocat consultant de la légation de France en Suisse.

— *LEIGHTON (Frédéric),* peintre et sculpteur anglais, né à Scarborough le 2 décembre 1830. — *De l'institution du notariat dans l'empire russe* (1877, in-8°); *Éléments de droit civil espagnol* (1880, in-8°); *Éléments de droit civil anglais* (1885, in-8°).

— *LEHARIVEL-DUROCHER (Edmond-Victor),* sculpteur français, né à Chant (Orne) le 21 août 1816. — Il est mort au même lieu, le 21 octobre 1878. Le musée du Luxembourg possède de lui : *La Comédie humaine*. La statue de l'Impératrice Joséphine et la *Liberté* ont été citées parmi ses meilleures œuvres.

— *LEHERISSE (René-Félix),* homme politique français, né en 1837. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr, il fut nommé, le 1er octobre 1878,